

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA PUBLICITÉ ✦ 2024

ALIMENTATION | RESTAURATION | BOISSONS ALCOOLISÉES | PRODUITS
D'ENTRETIEN | BEAUTÉ / PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES ET
PHARMACEUTIQUES | TEXTILE / HABILLEMENT ET ACCESSOIRES | LUXE |
JEUX / JOUETS | ÉQUIPEMENT DE LA MAISON ET DU BUREAU,
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET MOBILE | ÉQUIPEMENT SPORTIF / PARIS
SPORTIFS | AUTOMOBILE / DEUX ROUES | DISTRIBUTION | SERVICES,
E-COMMERCE | BANQUES / ASSURANCES | LOISIRS / TOURISME |
TÉLÉCOM | TRANSPORTS | INDUSTRIE / ÉNERGIE | ÉDITION / CULTURE /
COMMUNICATION | GRANDES CAUSES | INTÉRÊT GÉNÉRAL |
CORPORATE IMAGE / RSE

PRÉSENTEZ VOS MEILLEURES CRÉATIONS PUBLICITAIRES
AVANT LE 4 AVRIL 2024

CONTACT INSCRIPTIONS : CÉCILE RUBBEN / CRUBBEN@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : CÉLINE REINE / CREINE@STRATEGIES.FR

EN PARTENARIAT AVEC :

JCDecaux



AVEC LE SOUTIEN DE :

AACC

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA PUBLICITÉ 2024

Boulogne, le 29 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Le Grand Prix Stratégies de la publicité récompense, chaque année, les meilleures campagnes de publicité.

Ce Prix a pour mission d'encourager la créativité publicitaire, de révéler de nouveaux talents et de valoriser la communication des marques.

Créé par le magazine Stratégies, la référence de la communication, du marketing et des médias, cet événement a acquis une indéniable notoriété. Les distinctions, attribuées par un jury de publicitaires, représentent de véritables consécration pour les annonceurs et leurs agences.

Les résultats de cette 47^e édition seront dévoilés lors d'une grande soirée réunissant tous les professionnels du secteur. Cet événement clôturera le 5^e Stratégies Festival.

Vous trouverez, ci-après, un dossier de participation qui vous permettra d'inscrire vos campagnes parues entre janvier 2023 et mai 2024.

Nous comptons sur votre participation à ce rendez-vous incontournable de la création publicitaire pour faire de cette édition un cru exceptionnel.

L'équipe Grands Prix Stratégies

STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

LE CONTEXTE

47^e édition du Grand Prix Stratégies de la publicité, organisée par Stratégies, le magazine de référence de l'univers de la communication, du marketing et des médias.

LES RAISONS D'ÊTRE

Encourager la créativité publicitaire.

Désigner et récompenser chaque année les meilleures campagnes de publicité.

Valoriser la créativité des agences.

Mettre en avant une profession.

LE JURY

- Le jury se réunira au printemps 2024 à l'issue d'une pré-sélection en ligne
- Le jury est composé de directeurs de créations et de directeurs d'agence de publicité
- Le jury désigne, en toute transparence, les Prix Or, Argent et Bronze par catégorie ainsi que le Grand Prix
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés
- Le jury peut décider de reclasser un dossier, voire de créer une nouvelle catégorie
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les dossiers réalisés par leur agence

LES CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger :

- la créativité, l'insight
- l'expression publicitaire, la qualité de l'exécution
- la stratégie pour la marque

LES PARTICIPANTS

Les annonceurs, les agences françaises de publicité et les agences françaises de communication en accord avec leurs clients.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Vous pouvez présenter toutes les campagnes parues entre janvier 2023 et mai 2024.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

Jeudi 4 avril 2024.

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition **après le 4 avril 2024.**

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture, en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 200 € HT (cf page 4).

LA PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler et de mettre à l'honneur les campagnes primées dans chacune des catégories ainsi que le Grand Prix 2024. Cette remise de prix se tiendra **en septembre** prochain, en présence des professionnels de ce secteur. Cette cérémonie clôturera le 5^e Stratégies Festival.

Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site strategies.fr/nos-evenements le 23 septembre.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix bénéficieront du logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes...).

LES DROITS D'INSCRIPTION ET FRAIS DE PARTICIPATION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée.

- Droit d'inscription : 1 200 € HT (commun à toutes les catégories).
- Frais de participation : 800 € HT par dossier présenté.

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 4 avril 2024 feront l'objet d'une majoration de 200 € HT par inscription. Aucune dérogation ne pourra être accordée. Seuls les dossiers complets (fiches techniques et éléments numériques dont case study) seront pris en compte.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 15 avril 2024 ; en cas de non-reception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

Pour valider votre inscription vous devez éditer votre facture en ligne : inscriptiongrandprix.strategies.fr
Le règlement est possible en ligne sur cette même plateforme.

RENSEIGNEMENTS

www.strategies.fr/nos-evenements

CONTACT INSCRIPTION

Cécile RUBBEN

E-mail: crubben@strategies.fr

Pauline LEROY

E-mail: pauline.leroy@strategies.fr

CONTACT PARTENAIRES

Céline REINE

E-mail: creine@strategies.fr

L'INSCRIPTION ET L'ENVOI DES ÉLÉMENTS PHYSIQUES

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : grandprixstrategies.plateformecandidature.com

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

- documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA PUBLICITÉ 2024

à l'attention de Cécile RUBBEN

Stratégies

4 bis rue de la Pyramide

92100 Boulogne Billancourt

Livraison des plis entre 10h et 17h

Important : Merci de nous prévenir par email de chaque envoi de dossier (et de son contenu) avant la date de clôture.

Ne disposant pas d'accueil au sein du magazine Stratégies, pour tout envoi par coursier, merci de bien communiquer à celui-ci les coordonnées de Cécile Rubben - afin de garantir la bonne réception de vos dossiers.

DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

A	Alimentation, Boissons non alcoolisées
B	Restauration
C	Boissons alcoolisées
D	Produits d'entretien
E	Hygiène, Beauté, Soins, Produits parapharmaceutiques et Pharmaceutiques
F	Textile, Habillement et Accessoires
G	Luxe
H	Jeux, Jouets
I	Équipement sportif
J	Paris sportifs
K	Équipement de la maison, du bureau, informatique, mobile (électroménager, décoration, ameublement, ustensiles de cuisine, fournitures de bureau, ordinateur, téléphone, etc.)
L	Automobile, Deux roues
M	Distribution
N	Services, E-commerce
O	Banques, Assurances
P	Loisirs, Tourisme
Q	Télécom
R	Transports
S	Industrie, BTP, Energie
T	Edition, Culture, Communication
U	Grandes causes
V	Intérêt général, Associations professionnelles, Institutions publiques (État, collectivités territoriales et locales, organismes)
W	Campagnes d'autopromotion (campagnes réalisées par et pour les agences de communication)
X	Corporate image, Campagnes RSE

NB : Les campagnes pour les grandes causes ne concourent pas pour le Grand Prix sauf décision contraire du jury.
En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié
grandprixstrategies.plateformecandidature.com

IMPORTANT
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE
L'AGENCE SUR TOUS
LES DOCUMENTS
FOURNIS

COMPOSITION DU DOSSIER EN LIGNE

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **PLAN MÉDIA** :

MÉDIA	NUMÉRO OU NOM DU VISUEL	NOM(S) DU OU DES SUPPORT(S)/ TITRE(S)
• Presse magazine		
• Presse quotidienne		
• Presse professionnelle		
• Publicité extérieure		
• Radio (indiquer la durée du spot)		
• Télévision (indiquer la durée du spot)		
• Cinéma (indiquer la durée du spot)		
• Digital		
• Vidéo pour le web (indiquer la durée du film)		
• Réseaux sociaux		

NOMBRE TOTAL DE : • visuels : • spots radio : • bannières : • case study :
• spots TV / Ciné ou films viraux : • site, url : • réseaux sociaux :

DATE DE LA 1^{ÈRE} PARUTION :

Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

- **Presse et publicité extérieure, visuels** : images en .jpeg.
10 visuels maximum par campagne.
- **Radio** : fichiers audio .mp3 (indiquer le nombre et la durée de chaque spot).
- **Télévision et cinéma** : fichiers .mp4 ou .mov, indiquer le nombre et la durée de chaque film.
- **Bannières** : fichiers .mp4 ou .mov (films), .jpg (captures d'écran)
- **Films viraux** : fichiers mp4 ou .mov.
- **Films de présentation de cas** : fichiers mp4 ou .mov de 2 mn maximum.

IMPORTANT : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels.
Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite. Si vous préférez, renvoyez-nous à crubben@strategies.fr la fiche « crédits rédaction » que vous trouverez p8 de ce dossier.

Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

Le **RÈGLEMENT** :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de la publicité 2024 doit suivre votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 15 avril 2024. Le règlement et l'édition de votre facture s'effectuent sur la plateforme : inscriptiongrandprix.strategies.fr

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 4 avril 2024.

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Païement en ligne : Visa, Mastercard

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPPUB24**

ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)



COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

• Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 27 septembre 2024 ne seront pas conservés.

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES : 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		
Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

CRÉDIT RÉDACTION

Vous pouvez compléter directement cette fiche sur la plateforme d'inscription pour chaque réalisation présentée ou nous la transmettre sous format Word par email (crubben@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation: _____

Annonceur: _____

Responsable annonceur: _____

Agence: _____

Responsable agence: _____

Directeur de la création: _____

Dates de sortie de la réalisation: _____

Secteur d'activité du projet: _____

Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de l'annonceur ou de la marque : _____

- Nom de l'agence, régie ou prestataire : _____

- Nom de la réalisation : _____

FACTURATION

Les informations présentes sur cette fiche sont à renseigner sur la plateforme de facturation et de paiement : inscriptiongrandprix.strategies.fr

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA PUBLICITÉ 2024

SOCIÉTÉ (à facturer) : _____

N° de SIRET : _____

Adresse : _____

Responsable de l'envoi des éléments : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Secteur d'activité : _____

• DROIT D'INSCRIPTION (commun à toutes les catégories)	1 x 1200 € =	1200 € HT
• FRAIS DE PARTICIPATION		+
Par réalisation présentée :		
	Par campagne ____ x 800 € =	_____ € HT
		+
MAJORATION : Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 4 avril 2024, une majoration des frais de participation sera exigée.		
Majoration par réalisation	_____ réalisation(s) x 200 € =	_____ € HT
	Total HT =	_____ €
	TVA 20% =	_____ €
	Total TTC =	_____ €

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de la publicité 2024 doit être joint à cette commande.

Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 15 avril 2024. En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture le 4 avril 2024.

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement en ligne : Visa, Mastercard

Virement :

Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPPROD24**

STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier (s) de candidature pour un ou plusieurs Grand (s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- D'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.

2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandés (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / Modalités de règlement

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par carte bancaire sur inscriptiongrandsprix.strategies.fr. Vous éditez votre facture une fois vos inscriptions validées sur cette plateforme dédiée. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date de clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

4 / Conditions d'annulation par Stratégies

4-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA PUBLICITÉ ✦ 2024

ALIMENTATION | RESTAURATION | BOISSONS ALCOOLISÉES | PRODUITS
D'ENTRETIEN | BEAUTÉ / PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES ET
PHARMACEUTIQUES | TEXTILE / HABILLEMENT ET ACCESSOIRES | LUXE |
JEUX / JOUETS | ÉQUIPEMENT DE LA MAISON ET DU BUREAU,
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET MOBILE | ÉQUIPEMENT SPORTIF / PARIS
SPORTIFS | AUTOMOBILE / DEUX ROUES | DISTRIBUTION | SERVICES,
E-COMMERCE | BANQUES / ASSURANCES | LOISIRS / TOURISME |
TÉLÉCOM | TRANSPORTS | INDUSTRIE / ÉNERGIE | ÉDITION / CULTURE /
COMMUNICATION | GRANDES CAUSES | INTÉRÊT GÉNÉRAL |
CORPORATE IMAGE / RSE

PRÉSENTEZ VOS MEILLEURES CRÉATIONS PUBLICITAIRES
AVANT LE 4 AVRIL 2024

CONTACT INSCRIPTIONS : CÉCILE RUBBEN / CRUBBEN@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : CÉLINE REINE / CREINE@STRATEGIES.FR

EN PARTENARIAT AVEC :

JCDecaux



AVEC LE SOUTIEN DE :

AACC